

**Italien LVA**  
**Banque ELVi**  
**Session 2023**

Avec le nouveau format des épreuves du concours, le sujet est composé cette année de quatre documents, trois textes et une carte : le premier texte est tiré de « Breve storia dei sentimenti umani », un essai paru en 2019 où Oscar Farinetti, le fondateur de la chaîne italienne de magasins de produits alimentaires Eataly, expose sa « philosophie » - son éthique d'entrepreneur dans un monde globalisé. Le deuxième texte est un article du quotidien La Repubblica paru la même année, intitulé « Farinetti : ho venduto l'acqua alla Coca Cola, non l'anima al diavolo » où le fondateur d'Eataly répond aux critiques qui lui ont été adressées lors de son accord commercial avec la multinationale américaine. Le dernier texte est tiré d'une interview de Farinetti au Figaro publiée en 2019, à l'occasion de l'ouverture à Paris du 39<sup>ème</sup> magasin de l'enseigne italienne. Quant au document visuel, il s'agit d'une carte qui présente la distribution des magasins Eataly dans les cinq continents.

Les deux questions posées aux candidats à partir de l'ensemble des documents sont différentes : la première incite à faire preuve de sa compréhension des textes sous la forme d'un résumé analytique comparatif. Il s'agit de dresser le portrait de Oscar Farinetti, aussi bien du point de vue biographique que de sa personnalité, voire de sa vision du monde, tels qu'ils se donnent à lire à travers les textes présentés. La deuxième question, en revanche, sollicite l'expression personnelle du candidat, qui doit rédiger un essai argumenté à partir de la question suivante : « étant donné le succès planétaire de la chaîne Eataly, pouvons-nous parler de la gastronomie italienne comme d'un soft power à échelle globale ? » Aux deux questions s'ajoute la traduction du français en italien d'une partie de l'article mentionné ci-dessus et intitulé « Farinetti : nos pâtes seront toujours al dente ».

Moins nombreuses que les années précédentes, les copies corrigées en 2023 attestent dans l'ensemble d'un bon niveau de maîtrise de la langue italienne écrite. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler aux candidats un certain nombre de points sur lesquels se concentrent les difficultés et les erreurs les plus fréquentes.

Tout d'abord, la grammaire : a) pronoms relatifs, la distinction entre « quello che » (ou bien « ciò che ») et « il che » ; b) prépositions, en particulier la distinction entre « di » et « da » ; c) conjugaisons des verbes, même au présent de l'indicatif - ce qui surprend dans des copies de LVA ; d) accord nom et adjectif ; e) genre des noms, comme par exemple dans la série des noms en -ore, tous masculins en italien ; f) on remarque dans plusieurs copies une incertitude

dans l'emploi de l'article indéfini « un » devant un nom commençant par voyelle ; le vocabulaire : souvent il s'agit de gallicismes, comme par exemple « partecipare » au lieu de « contribuire » ; plusieurs fautes d'orthographe sont également à signaler : « negozzi », « protezione » (en italien il y a toujours un seul z avant deux voyelles, avec deux exceptions : razzia e pazzia).

Quant à la traduction du français en italien, on constate un certain nombre de difficultés récurrentes : en ce qui concerne la grammaire, le manque de distinction entre adjectif et pronom démonstratif, l'accord du nom et de l'adjectif - déjà signalé plus haut, ce point demande un surplus de vigilance - comme l'usage très répandu de « considero che » à la place de « ritengo » - ainsi que de fautes d'orthographe et de vocabulaire.